

Banque asiatique de développement, créée en 1966 et dont les articles constitutifs s'inspirent essentiellement de ceux de la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales. Le capital social souscrit de la Banque au 31 décembre 1975 était de É\$3,201.5 millions, dont \$1,055.6 millions représentent le capital libéré; le reste sert de garantie rachetable que la Banque peut utiliser pour vendre ses obligations sur les marchés mondiaux de capitaux. Les pays asiatiques, notamment le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont souscrit É\$2,314.9 millions et les pays non asiatiques, les É\$886.6 millions restants. La portion libérée du Canada s'élevait à É\$24.1 millions et une augmentation spéciale de \$156.3 millions (dont \$150 millions seront libérés) a été approuvée.

Un Fonds asiatique de développement fournit de l'aide à des conditions de faveur aux pays membres en voie de développement. La contribution du Canada à ce Fonds a été de É\$10 millions; le Canada s'est en outre engagé à verser \$76.4 millions sur trois ans pour reconstituer les ressources du Fonds. Il avait déjà fourni É\$25 millions à l'ancien fonds de la Banque asiatique de développement, le Fonds spécial polyvalent.

3.6.2.11 Le Canada et l'OCDE

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), créée à Paris en septembre 1961, a succédé à l'Organisation de coopération économique européenne (OCEE), fondée en 1948 par les pays de l'Europe occidentale pour faciliter le relèvement de leur économie ébranlée par la guerre et pour diriger l'application du Plan Marshall. Lors de la création de l'OCDE, le Canada, les États-Unis, et plus tard le Japon (mai 1964), l'Australie (juin 1971) et la Nouvelle-Zélande (mai 1973) se sont joints aux pays de l'Europe occidentale pour former un important forum intergouvernemental de consultation et de coopération entre les pays hautement industrialisés, dans presque tous les grands domaines de l'activité économique. A l'heure actuelle, 24 pays sont membres à part entière, et la Yougoslavie jouit d'un statut particulier lui permettant de participer à certaines activités.

L'objectif de l'OCDE est de faciliter la formulation de politiques en vue d'assurer la stabilité, le développement économique équilibré et le progrès social tant des États membres que des autres pays. L'Organisation permet le rassemblement et l'étude de données relatives aux mécanismes de décision, et elle sert de cadre aux réunions qui ont lieu tout au long de l'année afin de favoriser l'échange et l'analyse des idées et des expériences de tous les États participants.

L'Organisation joue un rôle important dans l'harmonisation de la politique économique et financière à l'échelle internationale et constitue le cadre principal des consultations des pays industrialisés sur les questions d'aide au développement. Les préoccupations initiales, qui étaient axées sur les éléments traditionnels que sont l'économie, le commerce et le développement, se sont élargies pour englober aujourd'hui de nouvelles activités concernant l'agriculture, l'environnement, l'industrie, la science et la technologie, l'investissement international et les entreprises multinationales, les affaires sociales, la main-d'œuvre et l'éducation. L'Agence internationale de l'énergie (AIE), créée dans le cadre de l'OCDE en novembre 1974, joue un rôle important sur quatre plans: le partage des ressources pétrolières dans des situations d'urgence, les consultations concernant le marché pétrolier, l'encouragement de l'exploitation accélérée de nouvelles sources d'énergie, et les relations entre les pays consommateurs et les pays producteurs de pétrole. Un autre organisme de l'OCDE, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a agi comme coordonnateur des échanges de vues sur les aspects techniques de l'énergie nucléaire. Cette orientation élargie met de plus en plus l'accent sur les aspects qualitatifs, de même que quantitatifs, de la croissance économique dans le monde.

L'OCDE réunit des hauts fonctionnaires des gouvernements ainsi que des représentants de l'entreprise privée, des syndicats de travailleurs, des universités et d'autres organismes non gouvernementaux à l'échelle internationale. Au